

Le Burundi annonce la d taxation de 13 produits vivriers

@rib News, 30/04/2012   Source Xinhua   la veille de la F te internationale du travail, le pr sident burundais Pierre Nkurunziza a annonc  lundi, dans un discours   la Nation, la d taxation de 13 produits vivriers   partir du 15 mai jusqu' au 31 d cembre 2012. Au cours de cette p riode, le manioc, la farine de manioc, les grains de ma s et la farine qui en d rive, la farine panifiable, les poissons fum s (Indagala et Umukeke), les arachides, les haricots, les pommes de terre, le riz, les oignons et l huile de palme seront d tax s.

  Avec cette d taxation, le gouvernement fera un manque   gagner de plus de 10 milliards de francs burundais (plus de 7 millions de dollars) qui auraient d  servir aux autres projets de d veloppement   », a soulign  le pr sident Nkurunziza. Il a demand  aux services concern s de pr parer un texte d'application avant la date du 15 mai 2012. Pour lui, c'est le lancement de   la campagne contre la pauvret    qui se fera sur quatre axes. Il met au premier plan l'accroissement de la production. Les forces de s curit  ont  t  invit es   lutter contre l'exode rural et le rassemblement des jeunes ch meurs sur des places publiques. Le deuxi me axe consiste   prot ger la production. Il s'agira de veiller   ce qu' il n'y ait pas d'exportation des produits vivriers et de faire respecter les prix des produits et services de premi re n cessit . En troisi me lieu, le pr sident Nkurunziza a mis en avant une politique d'aust rit . Cette politique sera effective   partir du 1er juillet 2012. Enfin, il a appel  les Burundais   adopter un changement de comportement dans leurs modes de vie et de consommation,   diminuer le rythme des f tes,   consommer moins dans les bistrots et   se consacrer aux travaux de d veloppement.